

03/07/2019



L'European Money Markets Institute ([EMMI](#)) a présenté le 10 avril 2019 une demande d'agrément en tant qu'administrateur de l'indice de référence Euribor. Sur avis favorable du collège de supervision de l'Euribor, la FSMA a, en application du règlement européen sur les indices de référence (BMR), octroyé cet agrément à l'EMMI le 2 juillet 2019.

L'agrément ne concerne que l'Euribor et n'englobe pas l'indice de référence EONIA. L'EMMI a entre-temps fait part à la FSMA de son intention d'introduire en septembre 2019 une demande d'agrément en tant qu'administrateur de l'EONIA.

L'obtention par l'EMMI d'un agrément en tant qu'administrateur de l'indice de référence Euribor apportant la confirmation que les exigences du BMR sont satisfaites. L'Euribor pourra encore être utilisé après le 1<sup>er</sup> janvier 2020. Une étape importante est ainsi franchie pour assurer la pérennité de cet indice de référence.

**Source URL:** <https://www.fsma.be/fr/news/la-fsma-agree-lemmi-en-tant-quadministrateur-de-leuribor>